Voir la version en ligne

Pour être sûr(e) de recevoir nos prochains courriels, ajoutez lena.baraud@uicn.fr à votre carnet d'adresses.

Octobre 2020

Lettre d'actualités "Espèces"

Nouvelles de la Commission et du programme "espèces" du Comité français de l'UICN

Bonjour,

Voici le quatrième numéro de la lettre d'actualités élaborée avec la contribution des membres de la Commission "espèces" du Comité français de l'UICN.

Comme annoncé, la diffusion de ce bulletin est maintenant étendue au-delà du réseau des membres de la Commission, pour faire connaître à tous ceux qui le souhaitent les actualités des experts et du programme du Comité français de l'UICN. N'hésitez pas à le faire suivre à tous ceux qui pourraient être intéressés (lien d'inscription).

N'hésitez pas également à nous faire part de votre avis et de toute remarque, qui nous aideront à améliorer cette lettre et à élaborer les prochains numéros.

Bonne lecture !

Actualités des membres de la Commission

Mongolie : un nouveau parc national pour le cheval de Przewalski

Collaborant depuis de nombreuses années avec la Commission mondiale de sauvegarde des espèces (UICN/SSC) via leur participation au groupe sur les équidés (*Equid Specialist Group*), l'association française TAKH et son homologue mongole Khomyn Talyn Takhi (KTT) œuvrent pour la sauvegarde du Cheval de Przewalski (*Equus ferus przewalskii*) depuis 1993 et 2014 respectivement. Le statut de conservation de cette espèce, qui était évaluée dans les années 1960 comme "Éteinte à l'état sauvage" dans la Liste rouge mondiale de l'UICN, est aujourd'hui considéré comme "En danger" grâce aux résultats positifs des programmes de conservation et de réintroductions, notamment dans l'ouest de la Mongolie.

Le site de réintroduction de Khomyn tal (140 km²) accueille aujourd'hui 108 chevaux issus du transport de plusieurs groupes sociaux stables dont 22 individus provenant du site conservatoire lozérien géré par l'association TAKH. Grâce à l'effort de ces deux associations, du groupe de spécialistes sur les équidés de l'UICN et de leurs partenaires financiers, le gouvernement Mongol a annoncé le classement de 4 100 km² de la région de Khomyn tal comme parc national pour assurer la protection à long terme de l'espèce et de son écosystème. Ce statut de protection est un outil indispensable pour la viabilité de la population de chevaux de Przewalski, pour la restauration de l'écosystème steppique et pour permettre aux communautés nomades locales de se développer durablement.

Pour en savoir plus :

- Consulter le communiqué de presse sur le site de l'association Khomyn Talyn Takhi (KTT)
- Consulter le site de l'association TAKH
- Contact : Laurent Tatin (TAKH)

Actualités du programme "Espèces"

Première session de formation sur les espèces non indigènes marines

Du 7 au 10 septembre dernier, s'est tenue la toute première formation nationale sur les espèces non indigènes en milieu marin.

Organisée dans le cadre du Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes par le Comité français de l'UICN, l'Office français de la biodiversité et en collaboration avec l'UMS PatriNat, la formation a rassemblé à la station marine de Sète une quinzaine de stagiaires venus de la France entière.

Pendant 4 jours, les participants ont pu acquérir des connaissances sur les invasions biologiques en milieu marin, le cadre réglementaire et institutionnel, les méthodes de surveillance et les outils moléculaires associés. La prévention et les mesures de biosécurité à mettre en place, ainsi qu'un état des lieux sur les invasions marines dans les collectivités françaises d'outre-mer ont également fait l'objet de présentations. L'une des demi-journées, consacrée à une sortie en bateau sur l'étang de Thau, a été l'occasion d'aborder le cas concret de l'invasion du Crabe bleu (*Callinectes sapidus*) en Méditerranée. Enfin, une autre demi-journée d'atelier a permis d'engager des réflexions collectives et de proposer des solutions à des problématiques rencontrées par les participants.

Accéder aux présentations

Synthèse des journées transfrontalières sur la biosécurité des eaux continentales et marines

En mai 2019, l'équipe britannique du LIFE RAPID et l'équipe française du Centre de ressources sur les EEE ont organisé deux journées d'échanges transfrontalières à Concarneau.

Réunissant une cinquantaine de participants anglais, belges, français et irlandais, cet évènement a été consacré à la biosécurité des eaux continentales et marines comme moyen de prévention des invasions biologiques. Des échanges de bonnes pratiques et de retours d'expériences entre ces pays ont permis d'identifier des synergies et de formuler des recommandations.

Une synthèse de ces journées vient d'être publiée dans la collection "Les Rencontres" de l'OFB. Illustrée d'exemples et de témoignages, elle rappelle les enjeux existants et propose une série de recommandations pour accompagner la France dans ses réflexions pour prévenir les invasions biologiques.

En savoir plus

N°74
JUILLET 2020

LES Rencontres

La biosécurité, indispensable levier pour prévenir les invasions biologiques des eaux continentales et marines

Journée d'échange transfrontalière

01

Autres actualités du Comité français de l'UICN

Préoccupations concernant certaines

pratiques de chasse

Compte tenu des ambitions fortes de la France pour la protection de la biodiversité, il est important que notre pays apparaisse en conformité avec la Directive européenne relative à la conservation des oiseaux sauvages, dite directive « oiseaux », et il serait cohérent que les espèces reconnues comme menacées ne fassent plus partie de la liste des espèces chassables. En août dernier, le Comité français de l'UICN a adressé au Président de la République un courrier exprimant ses préoccupations en ce sens.

Sur le premier aspect, la France a fait l'objet de l'ouverture d'une procédure d'infraction de la part de la Commission européenne, avec un avis motivé adressé le 2 juillet dernier demandant l'adoption de mesures sous trois mois pour répondre à plusieurs manquements, dont l'arrêt du piégeage à la glu. Cette dernière pratique est en effet non sélective et la France est aujourd'hui le dernier pays européen à la tolérer, après Malte déjà condamné par la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Concernant la chasse des espèces en mauvais état de conservation, le Président de la République avait pris l'engagement comme candidat de faire retirer les oiseaux en mauvais état de conservation des espèces chassables. À cet égard, le Comité français de l'UICN a salué les quotas "zéro" attribués cette année pour la Barge à queue noire et le Courlis cendré. Mais il a souligné aussi qu'il espérait qu'il en serait de même pour la Tourterelle des bois, espèce chassée et pourtant classée comme menacée dans la Liste rouge au niveau national comme au niveau mondial.

Alors que la France s'apprête à accueillir l'an prochain le Congrès mondial de la nature et à recevoir des représentants du monde entier, elle se doit cette année plus que jamais d'être exemplaire.

Actualités internationales de l'UICN

Mise à jour de la Liste rouge mondiale

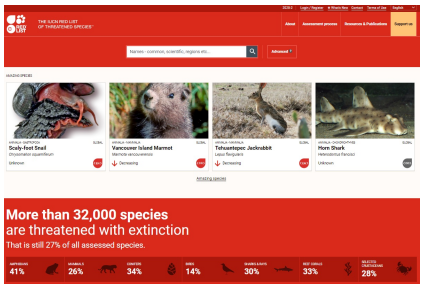

La Liste rouge mondiale de l'UICN a connu sa dernière mise à jour en juillet 2020 (version 2020-2).

Au total 120 372 espèces sont désormais évaluées, dont 32 441 sont menacées. On trouve notamment parmi les espèces menacées 41 % des amphibiens, 14 % des oiseaux, 26 % des mammifères, 30 % des requins et raies, 33 % des coraux constructeurs de récifs et 34 % des conifères.

Dans cet état des lieux, la France figure toujours parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées, avec un total de 1 606 espèces menacées au niveau mondial présentes sur son territoire, en métropole et en outre-mer.

En savoir plus

Nouveau report du Congrès mondial de l'UICN

En raison du contexte pandémique actuel de la COVID-19, l'UICN et le gouvernement

français ont décidé de reporter une nouvelle fois le Congrès mondial de l'UICN prévu à Marseille. Initialement programmé en juin 2020, puis reporté une première fois en janvier 2021, le Congrès devrait avoir lieu plus tard dans l'année 2021. Les nouvelles dates de l'évènement seront annoncées prochainement.

Consulter le communiqué de presse

Maintien du vote des décisions spécifiques pendant l'Assemblée :

Un certain nombre de décisions spécifiques et essentielles à la stabilité institutionnelle de l'UICN, initialement prévues à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, seront prises par vote électronique en janvier 2021. Sont notamment concernés l'adoption du nouveau programme et du plan financier 2021-2024 de l'UICN, les motions de gouvernance et les mandats des commissions. Toutes les autres décisions seront approuvées au cours d'une Assemblée des Membres plus courte qui se tiendra en même temps que le Forum et l'Exposition pendant le Congrès.

Assemblée et Forum reportés :

Le contenu du programme du Forum sera mis à jour afin de tenir compte des nouvelles réalités dans le contexte pandémique et de ses impacts sur l'agenda international en matière de biodiversité et de conservation de la nature. Le site internet sera mis à jour en conséquence, en temps voulu. L'équipe du Forum contactera directement les organisateurs de sessions avec de plus amples informations sur les révisions du contenu. Le format virtuel de tous les "*Pitchs*" des intervenants sera maintenu aux nouvelles dates du Forum. Un certain nombre d'autres sessions pourront adopter un format hybride, qui comprendra des fonctionnalités interactives telles que des fonctions de *chat*.

Inscriptions :

Les inscriptions sont temporairement fermées et les inscriptions existantes seront automatiquement transférées aux nouvelles dates

Consulter le site internet pour plus d'informations

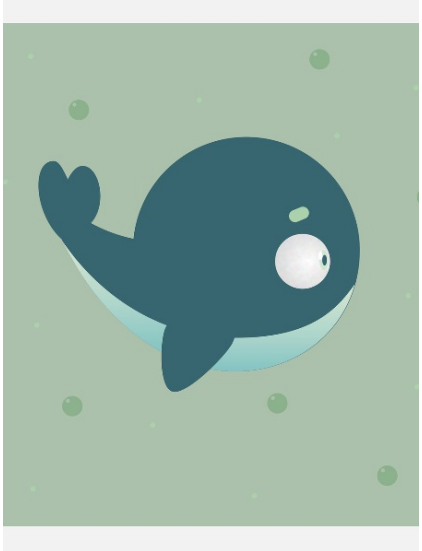

Retour sur les motions portées par la Commission et le programme "espèces"

Les versions finales des motions ont été publiées le 1er septembre sur le site dédié du Congrès mondial de l'UICN. Au total, 128 motions ont été déposées par les membres de l'UICN en prévision du Congrès. Parmi celles-ci, 110 ont été retenues pour être soumises à un vote en ligne, qui interviendra du 7 au 21 octobre. Les 18 restantes en débat seront discutées et votées lors de l'Assemblée générale.

Parmi les 18 motions émanant du Comité français, trois ont été préparées avec l'appui de la Commission "Espèces". Deux d'entre elles seront soumises au vote électronique :
- Motion 022 : Mettre fin à la crise mondiale de la pollution plastique dans les milieux marins d'ici à 2030 ;
- Motion 047 : Traiter la criminalité organisée ayant un impact sur l'environnement comme une infraction grave.

La troisième motion (motion 118 : Renforcer la protection des mammifères marins par la coopération régionale) sera, quant à elle, débattue et votée lors de l'Assemblée des membres en 2021. Celle-ci ayant fait l'objet de débats et de propositions d'amendements contradictoires ou controversés, il n'a en effet pas été possible de produire un texte de consensus pouvant être soumis au vote électronique.

En savoir plus

Lancement du nouveau standard EICAT pour soutenir l'action globale contre les EEE

L'UICN a publié le 15 septembre 2020 un nouveau standard baptisé EICAT ("*Environmental Impact Classification for Alien Taxa*"). Cette nouvelle méthodologie, développée avec l'appui du Groupe de spécialistes de l'UICN sur les espèces exotiques envahissantes (ISSG/SSC), propose un cadre normalisé pour évaluer et prioriser les espèces exotiques envahissantes selon l'ampleur de leurs impacts environnementaux.

Ce cadre poursuit 5 objectifs :
- Identifier les espèces présentant différents niveaux d'impacts environnementaux ;
- Faciliter les comparaisons du niveau d'impact par taxon exotique en fonction des régions et des groupes taxonomiques ;
- Faciliter les prévisions d'impacts futurs potentiels d'espèces dans une région cible ou ailleurs ;
- Aider à la priorisation des actions de gestion ;
- Aider à l'évaluation des méthodes de gestion.

Ce nouvel outil va permettre d'alerter les scientifiques, les acteurs de la conservation et les décideurs politiques sur les impacts environnementaux potentiels des espèces exotiques envahissantes, ainsi que de guider le développement des mesures de prévention et d'atténuation.

Il constitue l'aboutissement d'une Résolution prise lors du Congrès mondial de la nature tenu en 2016 qui demandait en particulier à la Commission mondiale de sauvegarde des espèces de l'UICN (SSC) de développer cette classification normalisée. Les experts du réseau du Comité français de l'UCN et son programme "espèces" ont apporté leur contribution au standard EICAT lors du vaste processus de consultation conduit au cours de l'année 2017.

En savoir plus

Evénements

Webinaire AJE-JNE-Comité français de l'UICN : la crise sanitaire et la crise de la biodiversité

Dans la perspective du Congrès mondial de l'UICN, l'Association des journalistes de l'environnement (AJE), en partenariat avec l'Association des journalistes et écrivains pour la nature et l'écologie (JNE) et le Comité français de l'UICN ont organisé un webinaire le mercredi 1er juillet 2020. Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, cette rencontre abordait les risques épidémiques auxquels le trafic des espèces sauvages expose l'humanité. Des interventions de de la FRB, d'IFAW France et du Comité français de l'UICN ont permis d'illustrer les impacts des trafics et des introductions d'espèces sur la biodiversité et leur rôle dans l'émergence de zoonoses. La motion 047 ("Traiter les crimes organisés ayant un impact sur l'environnement comme des crimes graves") préparée avec l'appui de la Commission "espèces" a été présentée par le président de la Commission "droit et politiques environnementales" du Comité français.

Revoir le webinaire

Ouvrages et publications

Nouvelle flore des Antilles

Après la flore de Mayotte, c'est la flore des Antilles qui bénéficie à présent d'un ouvrage lui étant dédié. Intitulé Florantilla, son objectif est de faire connaître plus de 1 800 espèces de plantes antillaises au travers de 5 036 photos et 261 schémas. L'auteur principal, Césard Delnatte, a souhaité rendre la découverte de ces espèces accessible à tous en s'affranchissant du vocabulaire technique lié à leur description. Des liens sont néanmoins faits vers des fiches plus détaillées de la Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique de Jacques Fournet.

Pour en savoir plus

Indice Planète vivante sur les poissons migrateurs

Paru en juillet 2020, ce rapport scientifique montre que la situation actuelle des poissons migrateurs dans le monde est préoccupante, puisque ces derniers ont connu en moyenne un déclin de 76 % entre 1970 et 2016. Pour la moitié des espèces, les principales menaces sont la dégradation, l'altération et la perte de leurs habitats, tandis que la surexploitation menace près d'un tiers d'entre elles.

Pour en savoir plus

Autres lettres d'informations de l'UICN

Parmi les dernières lettres d'actualités de l'UICN :

- Gnusletter : Volume 37 Number 1 - juillet 2020

Les autres lettres d'actualités du programme "espèces" du Comité français :

- Lettre d'informations du Centre de ressources EEE : numéro 10 - juillet/août 2020
- Lettre d'informations de l'initiative sur les EEE en outre-mer : juillet 2020

Réalisation : Lena Baraud (Comité français de l'UICN).

Avec l'équipe "Espèces" du Comité français : Madeleine Freudenreich, Emmanuelle Sarat, Clara Singh, Yohann Soubeyran et Florian Kirchner.

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :

Laurent Tatin (TAKH) et Philippe Chardonnet (IUCN SSC Antelope Specialist Group).

Crédits photographiques :

Leste à grands ptérostigmas (© Sylvain Ceyte), Chevaux de Przewalski (© Takh), Poisson-lyon (CC-BY Ume-y), Tourterelle des bois (CC-BY-NC-SA Alberto Garcia), Tamia de Sibérie (CC-BY-SA Alpsdake), Pangolin (CC-BY - Tikki Hywood Trust).

www.uicn.fr | uicn@uicn.fr

Conformément à la loi RGPD mise en application à compter du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'effacement et d'opposition aux informations personnelles vous concernant, que vous pouvez exercer auprès de communication@uicn.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations de notre part par email, vous pouvez vous désinscrire ci-dessous.

Se désinscrire de la liste de diffusion

Copyright © 2020 Comité français de l'UICN. Tous droits réservés